Société des institutrices

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 14

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La séance récréative qui suivit à l'auberge de St-Claude fut charmante de gaîté et d'entrain. Plusieurs orateurs prirent encore la parole : M. Remy Cretin, au nom de la Société de tir, M. Maudry, conseiller communal, M. Maradan, instituteur à Corserey, pour souligner encore le beau geste de l'Autorité communale et se réjouir du bonheur de son collègue. La Cécilienne se produisit à plusieurs reprises sous la direction de M. G. Wicht, et les vétérans céciliens voulurent présenter « leur numéro spécial » en chantant *Le paysan*, œuvre riche de sentiments et de variété qui recueillit tous les suffrages.

Honneur à Lentigny, à ses Autorités, à sa population et à ses enfants qui savent encore apprécier les valeurs supérieures et qui cultivent en leur cœur cette vertu si souvent oubliée : la reconnaissance.

BONFILS.

Société des institutrices

Réunion générale

La Société des institutrices a eu sa réunion générale le 30 novembre. Le matin, un groupe nombreux d'institutrices que le mauvais temps n'avait pu arrêter visitèrent deux vieilles maisons de Fribourg sous l'experte et aimable direction de M. l'abbé Pfulg, président de la Société d'éducation. L'élégance du décor XVIIIe siècle du bâtiment 27 de la Grand-Rue, les salles où revit un passé plein de grandeur de la plus ancienne maison de Fribourg, possession des Missions africaines, firent l'étonnement et l'admiration des participantes. Puis ce fut la visite des Archives. Mlle Niquille avait préparé pour les institutrices les plus vieux documents intéressant Fribourg, et elle les commenta avec la clarté, l'humour et la science qui caractérisent toujours ses exposés.

L'après-midi, dans la salle de l'auditoire B de l'Université, avait lieu la séance administrative. Les comptes de l'année furent approuvés, ainsi que le rapport d'activité. Celui-ci demandait en particulier aux écoles normales de faire connaître aux jeunes institutrices les institutions qui peuvent les aider, et de les mettre en garde contre l'achat de mobilier à tempérament au moment de leur nomination. Il remerciait toutes les personnes qui aident la Société dans son activité en faveur des maîtresses d'école : M. le Directeur de l'Instruction publique, MM. les employés de la Direction des Finances, MM. les inspecteurs, MM. les curés, présidents des commissions des écoles, etc. Il relevait les bonnes relations qui existent entre la Société et les autres associations du Corps enseignant, et montrait l'utilité et la nécessité de l'action des membres et du Comité auprès des retraitées, des institutrices isolées, etc. Le Comité fut réélu pour une période de trois ans.

La séance générale fut présidée par S. Exc. Mgr Charrière et M. le Conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique. M. Feketekuty, ancien professeur à l'Université de Budapest, donna une conférence d'une brûlante actualité qui impressionna vivement son auditoire. Cette conférence sera imprimée dans le prochain *Bulletin.* M. Bovet, conseiller d'Etat, remercia ensuite les institutrices du travail qu'elles accomplissent au service de l'Etat. Mgr Charrière fit ensuite applaudir M. le directeur Marmier, nommé le matin même chanoine honoraire de la cathédrale de St-Nicolas, et se plut à souligner le dévouement de M. le chanoine Marmier envers le Corps enseignant fribourgeois. Son Excellence Mgr l'Evêque engagea ensuite les institutrices à travailler dans la confiance à la tâche pleine de responsabilités que le pays et la Providence leur ont confiée, et les maîtresses d'école de Fribourg s'en allèrent conscientes de la force que donne l'union, et heureuses de tous les enseignements que leur avait apportés leur assemblée générale. X.

Groupe de Fribourg

Réunion à Fribourg, jeudi 11 janvier 1951, à Gambach, école secondaire de jeunes filles, à 2 h. Nomination du Comité, conférence de M. le directeur Marmier, goûter.

En pays de Glâne

Pour la troisième année, Vauderens nous a réunis, maîtres et maîtresses du VIIe arrondissement. La conférence d'automne ne manque pas d'une certaine mélancolie. Les vacances sont terminées, le semestre d'hiver n'a pas un profil de rêveur, il se présente avec sa somme de travaux et ses rudes journées. Mais aussi cette rencontre de collègues commande la « grande amitié » de nos élèves.

Cette conférence est présidée par M. l'inspecteur Parmentier. Grâce au programme de trois ans, les questions d'ordre administratif furent vite liquidées et nous pûmes passer aussitôt à la seconde partie de la séance. Aux côtés des maîtres, on pouvait noter la présence de Mlle Laure Dupraz, professeur, de M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale et président de la S. F. E., de M. l'abbé Pierre Kælin, de M. le curé d'Ursy, de M. Bondallaz, préfet, qui tint à parler à ce cher Corps enseignant. Il le fit avec cette distinction d'un homme qui connaît les difficultés de la vie, les exigences du métier et d'un milieu de travail, mais qui sait aussi qu'un labeur ne peut être illuminé que par la réflexion, la lecture d'une œuvre qui est capable de nous apporter le vrai courage.

Ces grandes remarques de M. le préfet créèrent certainement le climat favorable à la conférence de Mlle Dupraz. Elle parla d'un aspect de la pédagogie contemporaine, de cette pédagogie qui, refusant de considérer l'enfant comme un être à soumettre, le regarde bien plutôt comme un être à connaître. Par des